
RAPPORT FINANCIER 2023

Les résultats de l'enquête sur les abus dans l'Église catholique en Suisse, présentés le 12 septembre 2023, ont profondément ébranlé de nombreuses personnes au sein de l'Église catholique et au-delà. La prise de conscience de la responsabilité et le développement de mesures visant à empêcher et à combattre toute forme d'abus ont fortement marqué l'année écoulée.

La Conférence centrale s'est désormais engagée à traiter les abus de façon plus rigoureuse, en étroite collaboration avec la CES, la Conférence centrale et la KOVOS. Le développement et la mise en place de mesures de rétorsion ainsi que l'élimination des facteurs favorisant les abus et leur dissimulation représenteront une grande charge financière pour la Conférence centrale dans les années à venir.

L'année dernière, la Conférence centrale a reçu CHF 13 538 037.– de la part de ses membres. Sur ce montant, CHF 8 990 000.– ont été versés à 41 organisations et CHF 2 430 000.– à la Conférence des évêques suisses. La somme de CHF 436 950.– a permis à la Conférence centrale de s'acquitter d'une grande partie des droits d'auteur de toutes les institutions catholiques.

Le compte de résultat se solde par un excédent de recettes de CHF 455 960.– pour plusieurs raisons. La réserve du cofinancement a été augmentée de CHF 256 170.– et le fonds de financement de projets et d'innovation de CHF 11 650.–.

Zurich, le 16 février 2024

Urs Brosi / Sabine Stalder

1. Résultat au 31 décembre 2023 (pour les chiffres, cf. annexe)

Les comptes annuels 2023 se soldent par un excédent de recettes de CHF 455 960.–. Un petit excédent de charges de CHF 19 709.– avait été inscrit au budget. L'une des raisons essentielles de cette clôture positive inattendue réside dans le fait que le poste de secrétaire général-e adjoint-e inscrit au budget n'a pas pu être pourvu en 2023. Par ailleurs, un paiement partiel de la contribution Église Suisse s'élevant à CHF 180 000.– et concernant l'année précédente n'a été encaissé qu'en 2023. Ces effets ne se reproduiront pas. Le fait que les diverses redevances de droits d'auteur s'élevant à CHF 436 950.– se sont avérées inférieures de CHF 113 049.– au montant inscrit au budget constitue une perspective réjouissante. Divers autres postes de dépenses de la Conférence centrale ont également été inférieurs. En ce qui concerne les revenus, la meilleure gestion de la fortune a produit un revenu de capital d'environ CHF 100 000.– (CHF 9000 étaient inscrits au budget).

Les réserves au bilan ont évolué comme suit :

- Le niveau de la réserve du cofinancement a été augmenté des crédits non réclamés de CHF 256 170.– et atteint CHF 3,39 millions.
- Le fonds de financement de projets et d'innovation a été relevé de CHF 11 650.– et se monte à CHF 977 642.–. CHF 150 000.– ont été destinés à la réalimentation du Fonds d'indemnisation en faveur des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et aujourd'hui prescrits.
- La réserve pour les redevances de droits d'auteur a été réduite de CHF 50 000.–. Cette somme était une provision destinée à régler la créance de la SUIA pendant la période correspondante pour les transmissions en direct de l'année 2022.

2. Produit

2.1. Contributions Église Suisse

Pour pouvoir accomplir ses tâches, la Conférence centrale perçoit la « Contribution Église Suisse » auprès de ses 26 membres. Il s'agit d'une contribution de membre spécifique : elle se calcule pour moitié selon la part de la population catholique résidente et pour moitié en fonction de la capacité financière des corporations. Son versement dépend de leur approbation par les parlements ecclésiastiques cantonaux, en principe les synodes, qui ne sont soumis à aucune souveraineté fiscale de la part de la Conférence centrale. Elle est fondée sur une solution de compromis. En 2023 aussi, elle a été acquittée par la grande majorité des membres.

Le montant cible des contributions Église Suisse 2024 a été fixé par l'assemblée plénière de la Conférence centrale à CHF 14,47 millions. Après déduction des versements incomplets des cantons de Neuchâtel, du Tessin et du Valais, le produit est estimé à CHF 13,72 millions. Cela signifie une hausse de la contribution prévue de CHF 269 000.– par rapport à l'année précédente. Cette augmentation sert essentiellement à garantir à la Conférence des évêques et aux organisations cofinancées une compensation du renchérissement de 2,0 %. Par ailleurs, il est prévu de lancer un projet avec la Conférence des évêques, afin d'exercer les processus de discussion et de décision synodaux au sein de l'Église catholique en Suisse.

Pour ne pas dépenser plus qu'elle n'encaisse, la Conférence centrale ne définit les subsides à allouer aux organisations cofinancées qu'elle soutient qu'après avoir reçu les contributions Église Suisse de la part de ses membres. C'est la raison pour laquelle, au moment de la clôture des comptes, elle mentionne à son bilan les subsides décidés en novembre comme « Verbindlichkeiten zugesicherte Beiträge » (engagements résultant des subsides promis).

2.2. Autres produits

Le Conseil synodal du canton de Zurich a la gentillesse de prendre en charge les coûts de la troisième assemblée plénière de la Conférence centrale, qui a traditionnellement lieu à Zurich (CHF 15'000.–). Il exonère également la Conférence centrale des frais de loyer et d'infrastructure pour le secrétariat général, dont les locaux sont situés au siège de l'administration de la corporation ecclésiastique du canton de Zurich. Ces deux postes sont comptabilisés comme produit dans les comptes.

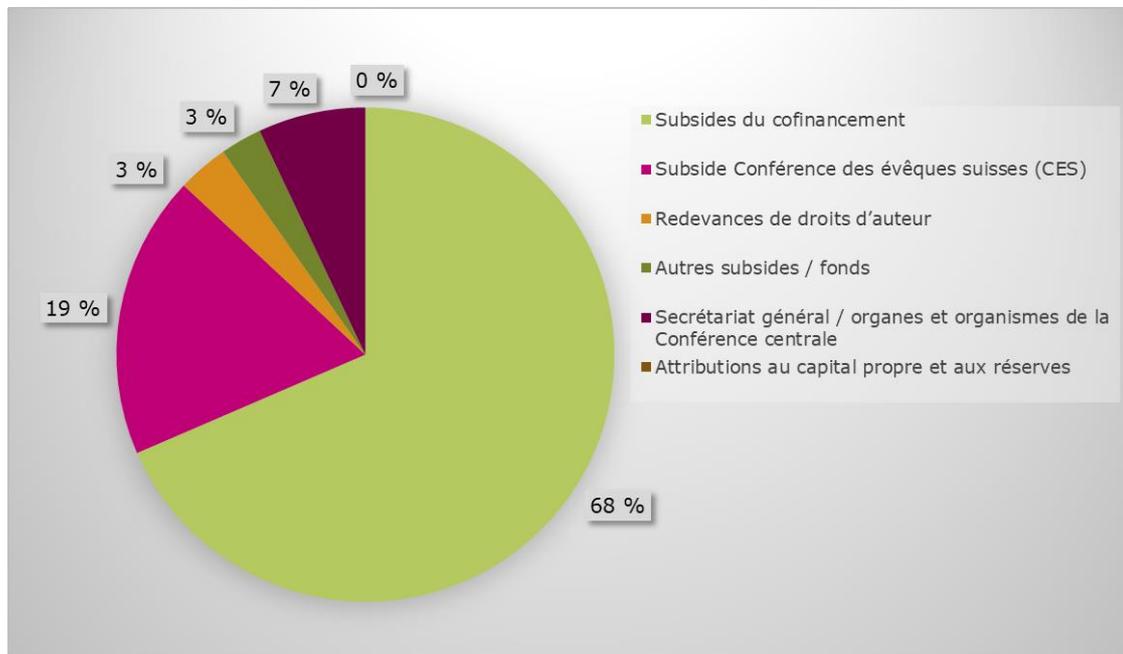
Les revenus des capitaux ont pu être nettement accrus par d'importants placements sur le marché monétaire. Le petit mandat de gestion de fortune à un institut bancaire a également évolué de manière positive.

3. Dépenses

3.1. Dépenses par domaine

Les dépenses effectuées en 2023 par la Conférence centrale se décomposent comme suit (chiffres arrondis) :

• Subsides du cofinancement	CHF	8 990 000.–
• Subside Conférence des évêques suisses (CES)	CHF	2 430 000.–
• Redevances de droits d'auteur	CHF	436 950.–
• Autres subsides / fonds	CHF	354 200.–
• Secrétariat général / organes et organismes de la Conférence centrale	CHF	916 570.–
• Attributions au capital propre et aux réserves	CHF	0.–



Répartition des dépenses de la Conférence centrale par domaine en 2023

Les deux tiers des dépenses consacrées au cofinancement des tâches pastorales à l'échelon national et à celui des régions linguistiques ont profité à 41 organisations.

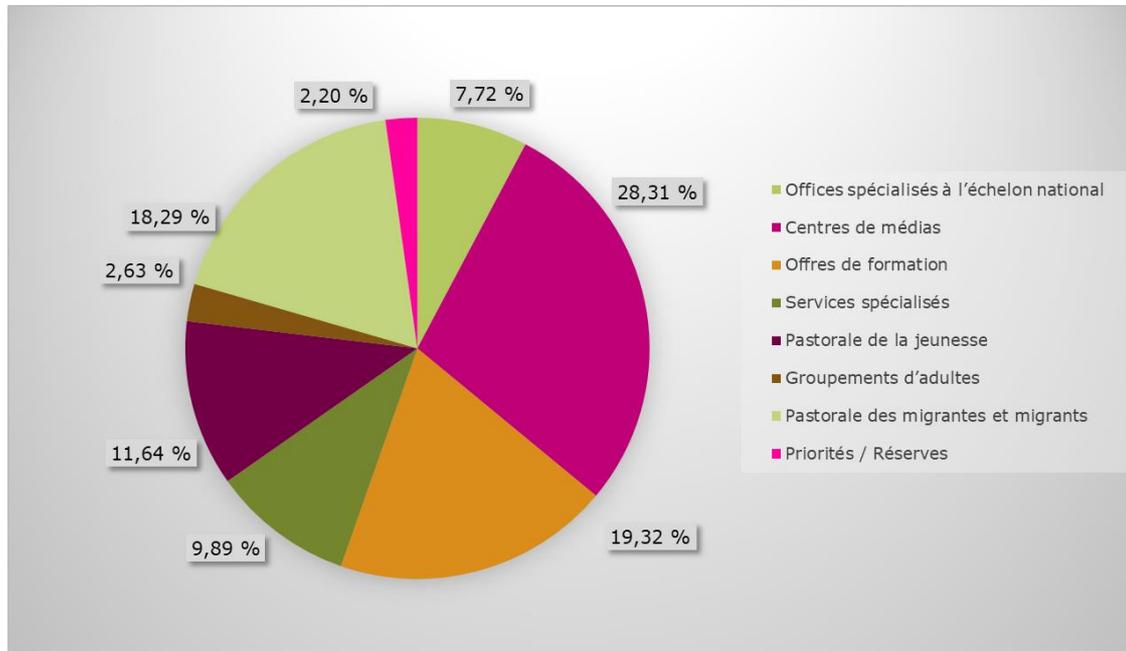
En 2023, la part de frais de la Conférence centrale (secrétariat général et ses organes) se situe, avec 7 %, à 2 points de pourcentage en dessous de l'année précédente. Le budget prévoyait 3,4 ETP (équivalents temps plein) pour le secrétariat général. Le poste vacant n'ayant pas été pourvu, le pourcentage de poste effectif de 2,6 ETP est inférieur au pourcentage prévu. Si l'on inclut le temps de travail supplémentaire autorisé par la présidence pour atténuer les effets de la vacance, les charges de personnel ont été inférieures de CHF 135 524.– (22 %) par rapport au budget.

3.2. Cofinancement des tâches pastorales

Dans le compte de résultat 2023 sont débités les fonds qui seront à disposition en 2024 pour le cofinancement des tâches pastorales à l'échelon national et à celui des régions linguistiques.

L'assemblée plénière de la Conférence centrale définit le montant du crédit du cofinancement global. Les organismes paritaires de la CES et de la Conférence centrale décident ensemble de l'utilisation des fonds. Dans ce cadre, la Commission de planification et de financement répartit les fonds entre sept domaines d'activité tout en constituant une réserve pour les projets d'importance majeure. Les sept domaines d'activité sont pris en charge par quatre groupes spécialisés, qui examinent les demandes de subsides et mènent des entretiens avec les organisations. Leurs propositions sont soumises pour décision à l'assemblée ordinaire de la Conférence des évêques et à l'assemblée plénière de la Conférence centrale. Si la CES et la Conférence centrale arrêtent des décisions analogues, celles-ci entrent en vigueur.

Les fonds attribués au crédit du cofinancement en 2023 seront répartis en 2024 entre les divers domaines de tâches de la manière suivante :



Répartition du crédit de cofinancement en 2023 entre les domaines de tâches

En 2022, de nouveaux contrats de prestations ou de subventionnement ont été conclus avec la plupart des organisations cofinancées, qui s'appliquent pour une durée de quatre ans. Le financement pour 2024 n'a subi que des changements mineurs. La contribution à ethik 22 sera réduite à CHF 70 000.– en 2024 ; l'organisation sera radiée du cofinancement, celle-ci ne remplissant pas suffisamment les critères. La somme destinée aux projets d'importance majeure et aux réserves est de CHF 168 686.– pour 2024.

3.3. Renchérissement

En raison du renchérissement de l'année 2022, l'assemblée plénière a décidé en juin 2023 d'augmenter le crédit de cofinancement pour 2024 d'une compensation au renchérissement de 2,0 %. Il s'agit d'un signal important envers les institutions cofinancées, la plupart d'entre elles disposant de moyens financiers modestes pour accomplir leurs tâches. La compensation du renchérissement est soumise à la condition que la hausse profite essentiellement au personnel, dans la mesure où celle-ci est répercutée sur les salaires. Le crédit, ainsi augmenté de CHF 180 000.–, se monte à CHF 9,17 millions. Les crédits de projets ont été exclus de la compensation au renchérissement.

Le crédit alloué à la CES (à l'exception des projets et du CCEE) a été augmenté de CHF 46 000.– et se monte à CHF 2,32 millions ; il est également soumis à la condition que cette hausse profite au personnel.

3.4. Subsidés de projet

La Conférence centrale a réalimenté son Fonds de financement de projets à hauteur de CHF 250 000.–. Outre les CHF 100 000.– versés chaque année à titre d'apport, CHF 150 000.– supplémentaires ont été déposés en 2023 en faveur du Fonds d'indemnisation des victimes d'abus sexuels prescrits. La

Conférence centrale prend en charge 30 % de ces coûts (soit CHF 150 000.–), la Conférence des évêques suisses 60 %, et les ordres religieux (VOS'USM) 10 %.

La Conférence centrale assume également 30 % des frais concernant l'étude pilote sur l'examen des abus sexuels commis dans le contexte de l'Église catholique en Suisse. En 2023, le paiement pour la phase de transition du projet pilote vers l'étude ultérieure s'est élevé à CHF 29 100.–.

En collaboration avec l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), un cahier spécial sur le thème « Les jeunes et les Églises » a été publié en 2023 dans les revues hebdomadaires *Schweizer Illustrierte* et *L'Illustré*. Pour la Conférence centrale, il a généré des coûts à hauteur de CHF 43'080.–.

D'autres subsides ont été alloués

• Réseau des femmes en Église	CHF	20 000.–
• CES / Université de Zurich, part pour la phase de transition Projet pilote – étude ultérieure	CHF	29 100.–
• Dépenses liées à la participation au synode mondial à Rome en la personne de Helena Jeppesen-Spuhler, au total	CHF	28 493.–
• Association faîtière Allianz Gleichwürdig Katholisch : Soutien du projet 2021-2024	CHF	20 000.–
• Daniel Kosch, indemnisation de la charge de travail du groupe de travail abus ./. 60 %, CES	CHF	1340.65
• Part des coûts aux publications spéciales du concept global Pastorale des migrantes et migrants	CHF	5 520.–

Dans l'ensemble, ce fonds a subi un retrait de CHF 297 235.–. En plus de l'apport de CHF 250 000.– inscrit au budget, des subsides de projets non utilisés d'un montant de CHF 58 886.– ont été attribués au fonds. Au total, il a bénéficié d'une somme de CHF 308 886.–. Partant, son capital a été augmenté de CHF 11 642.–, pour passer à CHF 977 642.–.

4. Personnel

Le secrétariat général de la Conférence centrale emploie Claudia Willi (80 %), Dominik Oetterli (80 %) et Urs Brosi (100 %). Le nouveau poste prévu de secrétaire général-e adjoint-e visant à décharger le secrétaire général n'a pas pu être pourvu en 2023, mais il sera occupé dès 2024 par la nouvelle collaboratrice Sabine Stalder.

RKZ-Bilanz 2023/2022 / Bilan 2023/2022

	2023 (CHF)	2023 (CHF)	2022 (CHF)	2022 (CHF)
Aktiven / Actif				
Flüssige Mittel	8'102'017		14'119'007	
Kurzfristige Geldanlagen/Wertschriften	9'230'000		2'740'000	
Debitoren	98'871		5'626	
Aktive Rechnungsabgrenzung	172'039		23'044	
<i>Umlaufvermögen</i>	<i>17'602'927</i>		<i>16'887'677</i>	
 <i>Anlagevermögen</i>	 <i>1</i>		 <i>1</i>	
Total Aktiven / Total de l'actif	17'602'928		16'887'678	
 Passiven / Passif				
Kreditoren		31'364		85'437
Verbindlichkeiten zugesicherte Beiträge*		11'430'000		11'308'000
Passive Rechnungsabgrenzung		7'200		33'668
<i>Kurzfristiges Fremdkapital</i>		<i>11'468'564</i>		<i>11'427'105</i>
 Rückstellungen (Präsidium,Urheberrechte)		630'000		680'000
Projekt- & Innovationsfonds		977'642		965'991
Reserven Mitfinanzierung		3'396'331		3'140'153
<i>Langfristiges Fremdkapital</i>		<i>5'003'974</i>		<i>4'786'144</i>
 <i>Eigenkapital</i>		<i>674'429</i>		<i>674'996</i>
<i>Aufwand-/Ertragsüberschuss</i>		<i>455'960</i>		<i>-567</i>
Total Passiven / Total du passif		17'602'928		16'887'678

*Beiträge Mitfinanzierung 2023 pro 2024

RKZ-Jahresrechnung 2023/2022 / Comptes annuels 2023/2022

	2023 (CHF)	2023 (CHF)	2022 (CHF)	2022 (CHF)
Ertrag / Produits				
Mitgliederbeiträge (inkl. migratio+Suisa)	13'482'890		13'258'566	
Plenarversammlung Zürich	15'000		15'000	
Infrastrukturbeitrag Zürich	40'147		39'864	
Auflösung Reserven / Rückstellungen				
Kapitalerträge	96'874		16'196	
Entgelte (Honorare)	500			
Einnahmen Urheberrechte				
Basis-Lehrgang Kursgebühr/Honorar			72'012	
a.o. Erträge	-		39'988	
Total Ertrag Total des produits	13'635'411		13'441'627	
 Aufwand / Charges				
Beiträge Mitfinanzierung		8'990'000		8'890'000
Beitrag SBK		2'430'000		2'418'000
Urheberrechtsentschädigungen		436'951		555'776
Weitere Beiträge / Fonds (Staatskirchenrecht, Kl. Hilfen, Filmpreis, Projektfonds)		354'200		357'220
Generalsekretariat + Organe RKZ		968'300		1'221'198
Bildung Rückstellungen				
Aufwand-/Ertragsüberschuss		455'960		-567
Total Aufwand / Total des charges		13'635'411		13'441'627

Mitgliederbeiträge 2023 / Contributions dues à la RKZ 2023**CHF**

ZH	Röm.-kath. Körperschaft des Kantons Zürich	2'633'200.00
BE	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Bern	727'296.30
LU	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Luzern	1'251'398.25
UR	Röm.-kath. Landeskirche Uri	117'360.75
SZ	Römisch-Katholische Kantonalkirche Schwyz	582'507.00
OW	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Obwalden	138'320.75
NW	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Nidwalden	189'721.35
GL	Verband der röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Glarus	58'117.70
ZG	Vereinigung der Kath. Kirchgemeinden des Kantons Zug	776'375.60
FR	Corporation ecclésiastique cath. du Canton de Fribourg	723'786.00
SO	Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn	411'327.55
BS	Röm.-kath. Kirche des Kantons Basel-Stadt	177'217.55
BL	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Basel-Landschaft	373'777.10
SH	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Schaffhausen	80'270.95
AR	Verband röm.-kath. Kirchgemeinden des Kantons Appenzell A.Rh.	73'483.10
AI	Katholische Kirchgemeinden Innerrhodens	52'212.35
SG	Katholischer Konfessionsteil des Kantons St. Gallen	1'258'925.90
GR	Katholische Landeskirche von Graubünden	348'231.40
AG	Röm.-kath. Landeskirche des Kantons Aargau	1'017'356.05
TG	Katholische Landeskirche des Kantons Thurgau	379'626.50
TI	Diocesi di Lugano	352'000.00
VD	FEDEC - Fédération eccl. catholique romaine du Canton de Vaud	736'495.55
VS	Diocèse de Sion	292'500.00
NE	Fédération catholique-romaine neuchâteloise	76'433.00
GE	Eglise catholique romaine-Genève	290'000.00
JU	Collectivité eccl. cant. cath.-romaine de la République et Canton du Jura	183'109.20

Total I 13'301'049.90

FR Corporation ecclésiastique cath. du Canton de Fribourg (Nachzahlung 2022) 181'840.50

Total II **13'482'890.40****Mitfinanzierung / Cofinancement**

Beiträge an Institutionen (contributions aux institutions)

(gesprochen im 2023 pro 2024)

CHF

CHF

Gesamtschweizerisch Fachstellen

Schweiz. Pastoralsoz. Institut SPI/Pastoralkommission PK/Bildungsrat plusbildung. Ökum. Bildungslandschaft Schweiz (ehemals KAGEB)	550'800	
Katholische Schulen der Schweiz KSS, Luzern	40'800	
oeku Kirche und Umwelt, Bern	45'900	
Interreligiöse Arbeitsgemeinschaft IRAS/COTIS, Zürich	25'500	
Koordinationsstelle für Seelsorge im Gesundheitswesen SeeliG	35'700	
	80'000	
		778'700.00

Sprachregionale Medienarbeit

Cath-Info, Lausanne	1'060'800.00	
Associazione ComEc, Lugano	285'600.00	
Katholisches Medienzentrum, Zürich	1'183'200.00	
		2'529'600.00

Sprachregionale berufsbezogene Bildungsangebote

Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE), Freiburg	886'380.00	
Religionspädagogisches Institut (RPI) / Fachzentrum Katechese, Luzern	282'030.00	
Theologisch-pastorales Bildungsinstitut der deutschschweizer Bistümer + Koord. Bildungsgang kirchliche Jugendarbeit (TBI), Zürich	612'340.00	
Aus- und Weiterbildung in Seelsorge (AWS), Bern	51'000.00	
		1'831'750.00

Sprachregionale Fachstellen

Centre Romand de Pastorale Liturgique (CRPL)	150'000.00	
Service Multimédia des Eglises (SME), Lausanne	25'500.00	
Aumôniers et permanents romands (FRCR)	18'360.00	
Centro Liturgia Pastorale e Commissione Arte Sacra, Lugano	40'800.00	
Ufficio diocesano per l'istruzione religiosa scolastica (UIRS), Lugano	35'700.00	
Associazione Biblica della Svizzera Italiana (ABSI), Lugano	5'100.00	
Deutschscheizerisches Liturgisches Institut (LI), Freiburg	306'000.00	
Scheizerischer Katholischer Kirchenmusik Verband (SKMV)	15'300.00	
Fachbereiche der Kath. Landeskirche Graubünden	10'200.00	
Informationsstelle Kirchliche Berufe (IKB), Luzern	83'640.00	
Scheiz. Katholisches Bibelwerk, Bibelpastorale Arbeitsstelle (BPA), Zürich	42'534.00	
Deutschscheiz. Ökum. Arbeitsstelle für Gefängnisseelsorge, Zürich	19'200.00	
ethik22 - Institut für Sozialethik, Zürich	81'600.00	
Seelsorge.net, Zürich	71'400.00	
		905'334.00
<i>Sprachregionale Jugendarbeit</i>		
Fondation Jeunesse et Vocations (FJV), Lausanne	122'400.00	
Mouv. d'Apostolat des Enfants et Préadolescents (MADEP)	61'200.00	
Azione Cattolica Giovani (ACG), Lugano	10'200.00	
Commissione diocesana per la Pastorale giovanile (CDPG), Lugano	10'200.00	
Jungwacht Blauring Schweiz, Luzern	489'600.00	
Verband katholischer Pfadi (VKP), Luzern	127'500.00	
Deutschscheiz. Arbeitsgruppe f. MinistrantInnenpastoral (DAMP), Luzern	81'600.00	
Deutschscheizer Fachstelle für offene kirchliche Jugendarbeit (OKJ), Luzern	108'630.00	
Verein Kompetenzzentrum Jugend (KOJ), Luzern		1'011'330.00
<i>Erwachsenenverbände</i>		
Communauté Romande de l'Apostolat des Laïcs (CRAL), Fribourg	61'200.00	
Scheizerischer Katholischer Frauenbund SKF, Luzern	173'400.00	
		234'600.00
Scheizer Bischofskonferenz, Migrantenpastoral, Freiburg		1'530'000.00
Schwerpunktvorhaben 2022 (je 1/3 =56'228)		168'686.00
Nachträge Frühjahr 2022		-
Total		8'990'000.00